

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Deposé / Reçu le

19 NOV. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réserve
au
Moniteur
belge

Obligatoire de remplir



N° d'entreprise : 0758 801 306

Nom

(en entier) : **PEC Belgium Olen**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Belliard 40, Boîte 6, B-1040 Etterbeek**

Objet de l'acte : Expiration du mandat du commissaire, et décision concernant le renouvellement - Pouvoirs spéciaux pour les formalités de publication et administratives.

Extrait des décisions écrites de l'actionnaire unique du 27 mai 2025.

L'actionnaire unique :

- DÉCIDE, après avoir constaté que le mandat de PwC Bedrijfsrevisoren Réviseurs d'Entreprises BV/SRL, dont le siège est sis Culliganlaan 5, 1831 Diegem, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0429.501.944, représentée par Monsieur Didier Matriche, en tant que commissaire de la Société vient à échéance à l'occasion de la présente assemblée générale annuelle, d'approuver, sur proposition du conseil d'administration, le renouvellement du mandat du commissaire à partir de la date susmentionnée, pour une durée additionnelle de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se prononcera sur l'approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2027.

- DÉCIDE d'octroyer des pouvoirs spéciaux à Johan Lagae et Els Bruls, élisant domicile Avenue de Tervueren 2, 1040 Bruxelles, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec pouvoir de substitution, en vue de (i) accomplir les formalités de publication nécessaires ou utiles relatives aux décisions susmentionnées, y compris la préparation et la signature de tout document ou formulaire (de publication) requis, et le dépôt de tels documents et formulaires auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, (ii) accomplir toutes les formalités (entre autres auprès d'un guichet d'entreprises) nécessaires ou utiles afin d'assurer l'enregistrement ou la modification de l'information de la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, et (iii) accomplir toutes les formalités, le cas échéant, auprès de l'administration de la TVA ou l'administration fiscale, la Banque Nationale de Belgique, les autorités de la sécurité sociale, les secrétariats sociaux et toute autre institution, administration, autorité ou entité, publique ou privée (y compris les employés, les clients, les fournisseurs, les créanciers, les débiteurs, et toute autre partie intéressée).

Signé,

Johan Lagae
Avocat - Mandataire spécial.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/11/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).